ont été aussi très applaudis. Une retraite aux flambeaux a clôturé cette charmante fête qui laissera une bonne impression aux habitants du Blanc-Seau.

WATTRELOS

Naturalisation. — M. François Capouet, ouvrier de long, né à Saint-Nicolas (Belgique), demeurant au hameau du Touquet, vient d'obtenir la qualité de Français, après avoir été naturalisé en Belgique sous la domination française.

LE NORD

Le concours de musique de Denain

(Par dépêche de notre correspondant)

Le concours de musique de Denain a obtenu un succès colossal. Dès cette heure, la ville offrait une animation extraordinaire. Dans toutes les rues, les maisons sont pavoisées, de tous côtés, on voit des arcs-de-triomphe d'excellent goût.

Le défilé des sociétés a eu lieu à trois heures de l'après-midi puis les concours ont immédiatement commencé.

Lecture à vue

Troisième division, troisième section. — 1er prix, médaille de vermeil, l'Avenir de Macon.

2e prix, médaille de vermeil, la Jeune harmonie de Fâches-Thumesnil.

Troisième division. — Deuxième section : Prix unique, médaille de vermeil : la Municipale le Bouvois.

Trois ème division, première section. — 1er prix : médaille de vermeil, l'Harmonie de Thiant.

Deuxième division, deuxième section 1er prix, l'Harmonie d'Hérin.

Deuxième division, première section. — 1er prix, la Municipale de Havay.

Première division, deuxième section. — 1er prix, une palme de vermeil, la Société Philharmonique de Commes.

DIVISION D'EXCELLENCE

Prix, couronne de vermeil : La Société philharmonique de Poperinghe.

Fanfares

3e division, 3e section, 1er prix, médaille de vermeil : Les Volontaires de Lewarde; 2e prix, La Municipale de Douai-Dorignies; 3e prix, La Municipale d'Haulchin; 4e prix, La Communale de Bousies.

Quatrième division. — 1er prix : médaille de vermeil : la fanfare d'Aubigny-au-Bac.

Troisième division, troisième section : 1er prix, la communale d'Hergnies; 2e, la communale de Gommegnies; 3e, la fanfare de Binch-St-Waast.

Troisième division étrangère : 1er prix, médaille de Vermeil; l'Union patriotique d'Anzin; 2e, la fanfare de Quiévy-le-Petit; 3e, la société des fanfares de Wihéries.

Troisième division, deuxième section. — 1er prix, médaille de vermeil : La Municipale de Frisches ; 2e, la Municipale d'Haspres.

Troisième division, première section. — 1er prix, médaille de vermeil : La fanfare républicaine de Fresnes ; 2e, la Communale de Douchy.

Deuxième division, deuxième section. — 1er prix, médaille de vermeil, grand module : Les Sapeurs-Pompiers, de Saint-Saulve.

Deuxième division, première section. — 1er prix, médaille de vermeil, grand module : La Municipale d'Hellemmes-Lille.

Deuxième division étrangère. — 1er prix, le Progrès de Buysbroeck; 2e, la Bienfaisance de Quévaucamps.

Première division, deuxième section. — 2e prix, une palme de vermeil : La fanfare de St Pierre de Montreuil-sur-Haine.

Division supérieure étrangère. — 2e prix, palme de vermeil grand module : La société des fanfares de Montreuil-sur-Haine.

Division supérieure, deuxième section. — 1er prix, La Lyre ouvrière d'Onnaing.

Division d'excellence, deuxième section. — 1er prix, couronne de vermeil : La Fanfare Ste-Barbe de Pâturages.

***

Le temps a été superbe et la foule immense.

Un morceau d'ensemble exécuté par 3000 musiciens, sous la direction de M. Carbonl, a produit un effet grandiose.

Concours d'exécution

Le concours d'exécution a commencé à quatre heures. En voici les premiers résultats *connus* :

Harmonies. — Troisième division, troisième section : 1er prix, palme de vermeil, l'Avenir de Macon; 2e, médaille de vermeil, la Jeune harmonie de Fâches-Thumesnil.

Troisième division, 2e section. — 1er prix, palme de vermeil, la Municipale de Bouvois

Troisième division, 1re section, 1er prix, palme de vermeil, l'Harmonie de Thiant.

Fanfares

Troisième divis on, 3e section. — 1er prix, palme de vermeil : les Volontaires de Lewarde; 2e prix, médaille de vermeil, la municipale le Bouseau; 3e prix, médaille de vermeil, la communale de Bousies; 4e prix, médaille de vermeil, la municipale d'Haulchin; mention honorable, la fanfare de Landas.

Troisième division étrangère. — 1er prix, palme de vermeil, la fanfare de Quévy-le-Petit; 2e prix, médaille de vermeil, l'Union patriotique d'Angre; 3e prix, la société des fanfares de Wihéries.

Concours de soli

Harmonies. — Troisième division, troisième section. — 1er prix, l'Avenir de Macon, 2e, la Jeune harmonie de Fâches-Thumesnil.

Deuxième section. — 1er prix, la Municipale de Bouvois.

Première section. — 1er prix, l'Harmonie de Thiant.

Fanfares. — Troisième division, troisième section. — 1er prix, Les Volontaires de Lewarde, 2e, La municipale de Rueses, 3e, la communale de Rousies, 4e, la Fanfare de Landas.

Ie division. — 1er prix, la Fanfare d'Aubigny-au-Bac.

Troisième division, 3e section. — 1er prix, la Communale d'Hergnies ; 2e, La fanfare de Douai, 3e, La Communale de Gommegnies.

Deuxième division, 2e section : Les Sapeurs-Pompiers de St-S ulve. 1re sect on, 2e prix : La musique d'Hellemmes-Lille.

DUNKERQUE

Le drame de la Rade. — Les cadavres des trois victimes que nous avons eu à déplorer ne sont pas encore retrouvés, peut-être ne le seront-ils jamais ?

Le Sirop de Raifort iodé de Grimault, dans lequel l'iode est à l'état de combinaison intime avec le suc de Raifort, est une sorte de panacée pour les enfants, qui en retirent de grands et de bienfaisants influences. Aussi, les écoulements par le nez ou les oreilles, l'inflammation, la congestion des ganglions, les toux, les rhumes, le gonflement des glandes du cou et les croûtes de lait, signes certains du lymphatisme, guéris-sent-ils très vite, et le plus souvent sans autre traitement, par usage de gouter du **Sirop de Raifort iodé de Grimault.**

L'Actualité Scientifique

Poêle thermo-électrique

Toutes les recherches faites jusqu'à présent pour transformer directement l'énergie calorifique en énergie électrique ont échoué par suite du faible rendement des appareils de transformation, c'est-à-dire des piles thermo-électriques.

Si nous considérons en effet, pour fixer les idées, les piles thermo-électriques à gaz actuelles les plus perfectionnées, nous trouvons d'après les recherches récentes de M. Cortier, de M. Upperborn et de M. Hospitalier, que la consommation ne saurait descendre au-dessous de 90 mètres cubes par kilowatt-heure ce qui revient, à Paris, à 9 francs le kilowat-heure c'est à-dire près de 6 fois plus que le prix payé au maximum aux stations centrales de distribution électrique. Les 90 mètres cubes dégagent, par leur combustion 150.000 calories environ, tandis que le kilowatt-heure n'en représente que 650.

C'est donc à peine cinq millièmes de l'énergie calorifique qui se transforme en énergie électrique disponible.

Ce chiffre, qui paraît prohibitif lorsque l'énergie électrique constitue l'élément essentiel de production, n'a rien de caractéristique, ou au contraire, c'est la production de chaleur qui joue le rôle le plus important, et que l'énergie électrique peut être considérée comme produite par-dessus le marché pour ainsi dire, la dépense supplémentaire étant largement représentée par l'intérêt et l'amortissement du complément apporté à l'appareil de chauffage qui conserve toute sa puissance et sa fonction.

Il nous est donc permis de chercher à construire un poêle thermo-électrique, capable de fournir à la fois le chauffage d'un appartement et la quantité d'énergie électrique suffisante pour l'éclairage normal de cet appartement.

Bien pénétré de cette idée, M. le docteur Girard, de Chantilly, a poursuivi depuis plusieurs années, des recherches qui nous paraissent aujourd'hui couronnées de succès et dont vous allons présenter rapidement les résultats.

Le poêle thermo-électrique du docteur Girard, ne diffère pas sensiblement, quant à l'aspect, des appareils de M. Choubersky. Les deux poêles ont comme caractères communs, la forme cylindrique allongée, le foyer central, le tirage par joint de sable et le montage sur roulettes.

Les différences résident dans le mode de circulation des gaz, le réglage de la combustion par l'ouverture plus ou moins grande du cendrier et surtout dans l'enveloppe extérieure à ailettes formant une gaine circulaire, à l'intérieur de laquelle sont disposés les éléments de la pile thermo-électrique.

Dans l'un des modèles du poêle thermo-électrique, les éléments sont au nombre de 700 environ, disposés en 25 couronnes horizontales. Chacun de ces éléments est constitué par une barre de nickel ou de fer-blanc et par un alliage à base d'antimoine et de zinc, additionné de quelques autres métaux ajoutés dans de faibles proportions, dans le but de donner à l'alliage toutes les qualités de solidité, de résistance mécanique et de durée qui faisaient défaut jusqu'ici à la plupart des autres éléments thermo-électriques.

Pour isoler les éléments entre eux et éviter leur contact direct avec les parties les plus chaudes du poêle, ce qui pourrait amener leur fusion, on tient au moins leur détérioration rapide, la partie chaude de chaque élément est enveloppée d'un feuille d'amiante et enfermée dans une petite boîte à base carrée en tôle émaillée.

Toutes ces boîtes juxtaposées et superposées, le fond appliqué contre la face cylindrique du poêle, constituent une sorte de dernier creux dans les cases duquel viennent se loger les 700 éléments, tous montés en tension. La circulation des gaz est d'ailleurs combinée pour éviter un coup de feu aux couronnes supérieures afin d'égaliser la force électromotrice des éléments.

Voyons maintenant les résultats.

Les 700 éléments à lame de nickel produit une force électromotrice de 40 volts et une intensité de courant, en court circuit, de 4 ampères. Les dimensions de puissance utile maximu, on peut donc obtenir 10 watts disponibles.

Ce débit correspond à la pleine marche normale : en réduisant la tirage, on dim nue la consommation, on abaisse la température et le débit peut descendre à 20 ou même 35 watts.

Les 30 à 40 watts fournis par le pôle d'une manière continue permettraient d'alimenter directement une lampe de 40 à 12 bougies, et c'est toujours en cas d'insuffisance de l'adaptation dans les cas où l'on n'aurait pas besoin d'une lampe allumée à la fois.

Pour parer à ce défaut, on peut, lorsque simultanément, dépenser en quelques heures sa production journalière, et faire même des provisions disponibles à volonté, il sera préférable d'avoir recours à des accumulateurs. On pourra alors compter chaque jour sur 600 à 800 watts-heure disponibles pour l'éclairage.

Cette quantité d'énergie correspond à 20 ou 25 lampes-heure de 16 bougies, en comptant la consommation des lampes à incandescence à raison de 30 watts par bougie, chiffre actuellement atteint aujourd'hui.

Un mot maintenant de la consommation. Les poêles thermo-électriques ne nécessitent ni pompe ni ventilateur, ni conduites des autres poêles de même puissance fonctionnant, par la quantité de chaleur transformée en énergie électrique, et par conséquent, l'usage électrique fournie revient, toutes choses faites, exactement au même prix que celui payé actuellement aux stations centrales. Ce prix se trouve naturellement réduit de l'intérêt et l'amortissement du prix supplémentaire du poêle et du coefficient de pertes des accumulateurs; mais comme, d'autre part, on a le chauffage en plus, on voit que le prix de revient d'une façon très engageante au point de vue économique.

Le seul point que l'expérience ait encore à décider, est celui de la conservation des éléments.

Un poêle est en fonction, depuis trois mois environ, chez M. le docteur Girard et n'a pas donné, jusqu'ici, le moindre signe de détérioration. Si cette espérience n'est pas d'une durée suffisante pour garantir la longue durée des éléments, elle constitue néanmoins une présomption de bon augure.

En résumé, le poêle thermo-électrique du docteur Girard présente un intérêt et apporte une solution nouvelle au problème de l'éclairage électrique domestique.

E ZAC.

AVIS IMPOR T

Les personnes qui, en cas, ent un verre « **BANYULS-TRILLES** » devennesque ce n'est pas le goût d'un ce ou rien qu'il contient.

Se méfier donc des apérit ds qui vous sont souvent pro ds. **BANYULS-TRILLES** » et exiger l'étiquette bouteille. TRILLES frères (Pyrénées).

TRIBUNAUX

Conseil de guerre

Jean-Baptiste Fontaine, soldat du régiment d'infanterie, vol en janvier 1889, accusé d'abandon de poste, insubordination, désertion à l'intérieur en temps de paix avec emports d'effets, trois ans de prison.

Pierre Fougère, soldat au 11e régiment d'infanterie, désertion à l'intérieur en temps de paix avec violation de consigne, deux mois de prison.

Louis Hubert, jeune soldat de la classe 1889, au recrutement de Valenciennes, insoumission, un mois de prison.

Nouvelles à la main

En nol ce correctionnelle :

Une dame d'une trentaine d'années, cheveux rutilants, toilette tapageuse, est citée comme témoin.

— Vous êtes mariée, madame, lui demande le président.

— Je m'en rapporte à la justice du tribunal.

***

Un chasseur s'est laissé entraîner à poursuivre un gibier au delà de l'heure réglementaire.

— Je vous y prends, crie un garde champêtre ; le soleil est couché.

— Couché, vraiment ?

— Vous le voyez bien.

— Possible qu'il soit couché ; en tout cas, il n'a pas encore soufflé sa bougie.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 17 mai

Georges Bocquet, rue du Ballon, cour Derville, 8. — Lucien Pary, rue d'Alsace, 6. — Eléonore Amory, rue Longues-Haies, cour Vastreye. — Henri Dhont, rue Conférence, cour Frère. — Marie Hubeau, rue d'Alger, cour Briet, 10. — Jules Degeorge, rue Longues-Haies, cour Vastreye. 4. — Hermance Debouvrie, rue de la Conférence, cour Frère, 2. — Germaine Debeck, rue Neuve Racine.

Décès du 17 mai

Pauline Maes, 5 mois, rue Watt, cour Six, 39. — Albert Butaeye, 11 ans, rue de Denain, 36. — Frédéric Debruyne, 38 ans, Hôtel Dieu. — Félicie Copin, 35 ans, Hôtel Dieu. — Debeck, présenté sans vie, rue Neuve Racine, 1.

Publications de mariages du 17 mai

Ernest Clobaire Willart, 23 ans, commerçant, demeurant à Roubaix, rue de la Fraternité, 1, et Henriette Gobard, 21 ans, sans profession, rue de la Conférence, cour Frère, 2. — Auguste Vital Lescroart, 25 ans, employé de commerce, rue Neuve Jean-Jaurès, 1, et Marie Dupont, 23 ans, employée de commerce, Roubaix et Mathilde Coulon, 23 ans, sans profession, Dunkerque. — Edouard Verhaeghe, 26 ans, cocher, Grande Rue, 1 et Alfred Dupont, 21 ans, employé de commerce, rue de Lille, 39. — Auguste Duthoit, 21 ans, monteur de chaînes, rue Neuve Jean-Jaurès, 3 et Alice Dupont, 21 ans, sans profession, rue de Naples, cour Sacquet, 4. — Hubert Delannoy, 28 ans, employé de commerce, Grande Rue, 72 et Elise Vandepotte, 24 ans, employée, 1, cour de Strasbourg, 125. — Jean Sagnier, 31 ans, mécanicien, rue d'Alma, 221 et Amélie Bouchery, 35 ans, cuisinière, Wambrechies. — Gustave Lecrauwet, 25 ans, peigneur et Clémence Algot, 23 ans, peigneuse, rue de Wagram, 41. — Jean Bricoult, 21 ans, plieur, rue Paul Doumer, 5 et Jeanne Tourneur, 17 et Sylvie Debruy, 19 ans, fileuses, 54 Alsace, maison Dazin. — Théodore Hoebeke, 21 ans, employé de commerce, rue d'Alsace, 21 et Marguerite de la Tilleul, rue de la Paix, 41. — Jean Louyckx, 56 ans, sans profession, rue d'Alsace, 10 et Virginie Pardoux, 49 ans, cuisinière, rue Blanchemaille, 66. — Jules Lemaire, 21 ans, filature et Marie Alm, 22 ans, couturière, rue d'Alsace, 101. — Désiré Leclercq, 25 ans, peigneur, rue de l'Ouest, 10 et Elise Lamoral, 19 ans, employée, rue de Mouveaux, cour Vandroux, 12. — Henri Bettens, 20 ans, tisseur, rue d'Alsace, 1, cour Degrieck, 6 et Marie Wibaux, 21 ans, tisseuse, rue de Bouvines, cour Fourier, 4. — Fernand Lemaire, 21 ans, employé de commerce, rue Jeanne d'Arc, 47 ans, ménagère, rue Longues-Haies, cour Lemaire, 8. — Joseph Bulens, 23 ans, coiffeur, rue Leon, 23 ans boîtesse, rue d'Alsace, cour Joye, 21-4. — Camille Warkland, 25 ans, tisserand, rue des Anges, 17 et Marie Vandevelde, 20 ans, couturière, rue Jacquart, cour du Gaz, 10. — Pierre Albrecht, 26 ans, apprêteur et Marie Popp, 25 ans, boîtesse, rue Longues-Haies, 251. — Henri Noël, 25 ans, tisserand, Croix et Marguerite Pierard, 22 ans, lesiveuse, rue de Béthune, 5. — Frédéric Boraon, 27 ans, mécanicien, rue Ma Campagne, 30 et Philomène Glorieux, 26 ans, couturière, rue des Longues Haies, 48. — Jude Lelou, 25 ans, garçon boulanger, Bo-vignies et Victoire Hennart, 21 ans, servante, Roubaix.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Madame

Marie MAILLIEZ

décédée à Tourcoing, le 15 mai 1891, à l'âge de trente-trois ans, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister au CONVOI et SERVICE qui auront lieu le Lundi 18 mai, à neuf heures ½ du matin, pour le repos de Saint-Joseph, (Croix-Rouge), sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être inhumé.

Obit du Mois

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation à assister à l'OBIT SOLENNEL DU MOIS qui sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Joseph, le lundi 19 mai 1891, à neuf heures du matin, pour le repos de l'âme de Dame

Sidonie-Victoire DUVERGER

Veuve de M. Pierre FLIPO

décédée à Templeuve (Belgique) le 9 avril 1891, à un an soixante-dix-huitième années, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

BIBLIOGRAPHIE

La Librairie Plon-Nourrit, 10, rue Racine, Paris, publie aujourd'hui le premier volume de *Souvenirs historiques* de Pierre Joigneaux, Pancien président du pouvoir exécutif de la République législative, élu en 1871, à l'assemblée nationale des départements de la Seine et de la Côte-d'Or, écrivant pour ce dernier qu'il représente aujourd'hui au Palais du Luxembourg.

Ces *Souvenirs* qui paraîtront en deux volumes de 300 pages chacun, nous semblent appelés à un grand succès. L'auteur a connu la plupart des républicains marquants de son temps, et les sympathies de ceux-ci ne lui ont pas manqué, en raison des services de propagandiste qu'il rendit et qu'il a toujours rendus à la cause démocratique.

Ses *Lettres d'un Paysan* et sa *Famille du Village*, qui eurent un grand retentissement, à ce point qu'il peut être considéré comme le créateur du parti républicain dans les campagnes, lui valurent des relations honorables et la confiance de nos collègues. Aussi, ces *Souvenirs*, dont le premier volume embrasse la période qui va de la monarchie de Louis-Philippe presque à la fin de la seconde République, font-ils défiler sous nos yeux, en une suite de chapitres aussi variés qu'intéressants, les hommes et les choses de l'époque, grandes figures de l'histoire dont les noms sont à la mémoire de tous, saisis toutes dans leur activité vraie par un esprit sincère, observateur sympathique et clairvoyant à la fois. L'auteur les fait revivre et réclame pour elles prix de la postérité oublieuse.

Le premier volume des *Souvenirs historiques* est en vente au prix de 3 fr. 50. Le second est sous presse et sera livré au public dans le courant du mois prochain.

NOBLET & Cie

La plus puissante et la plus agréable des Toniques et Reconstituants

VIN BRAVAIS

KOLA, COCA, GUARANA ET CACAO réunis

(TRAVAILLER DU CERVEAU, EXCITANTS DU TÉMPÉRAMENT)

Chaux-Bravais

ses vertus principales sont

elles vu Curacao blanc triple sec.

POUR APPÉTIT ET VIGUEUR

CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN

Envoi gratis et franco de la brochure illustrée.

5, Avenue de l'Opéra PARIS

L'ÉCOLIER ILLUSTRÉ

Illustrée publication de 16 pages de texte, ornée de 5 gravures *dans nos ateliers dessinateurs*

PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Prix du Numéro : 5 Centimes

On peut se le procurer en abonnant à tous les Marchands de Journaux.

Chateau CLAUZEL (Vin des Ministres)

Courses Commerciales et Agricoles

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, 16 Mai. — *(Dépêche spéciale).*

Farines : 19 marques.

	16	15		16	15
Courant.	63 —	63 25	Juill-Août	64 —	64 —
Juin.	63 50	63 50	4 derniers	64 25	64 25

Marque Corbeil : 64 — Circulation : 6.000

Blés.

Courant.	20 75	20 50	Juill. Août	20 50	20 50
Juin.	20 25	20 —	4 derniers	20 25	20 25

Seigles.

Courant.	18 75	18 50	Juill-Août	18 75	18 75
Juin.	19 —	19 —	4 derniers	— —	— —

SUCRES

LILLE	Cours du jour		Cours précédent	
Sucre N° 88 (88 degrés)	— —	— —	— —	— —
» acquitté.	— —	— —	— —	— —
» disponible	— —	— —	35 —	— —
» pour le Lit. N° 1.	109 50	— —	109 50	— —
Betteraves disponibles:	— —	— —	— —	— —
Mélasse	29 50	— —	29 50	— —
3/6 du gingembre	— —	— —	— —	— —

PARIS, 16 Mai. — *(Dépêche spéciale).*

Courant	34 —	34 —	34 —	34 —
Roux 88°	33 25	33 25	33 25	33 50

Sucres blancs

Mai	35 50	35 —
Juin	35 —	35 —
Juillet-Août	36 —	35 50
4 d'octobre	36 25	36 12
Raffiné	105 50 à 105 50	

CAFÉS

HAVRE. — (à terme)

Janvier 1891	92 25	Juillet	102 25
Février	92 25	Août	101 25
Mars	99 50	Septembre	101 50
Avril	— —	Octobre	100 50
Mai 1891	102 —	Novembre	99 —
Juin	102 25	Décembre	98 25

ANVERS. — Sainte.

Janvier	— —	Juillet	— —
Février	— —	Août	— —
Mars	— —	Septembre	— —
Avril	— —	Octobre	— —
Mai	110 25	Novembre	— —
Juin	100 —	Décembre	— —

ALCOOLS

PARIS, 16 Mai. — *(Dépêche spéciale)*

Spiritueux

	15		15
Courant	41 25		41 25
Mai	42 —		41 25
Juillet-Août	42 —		41 25
4 derniers	39 25		39 25

COTONS

HAVRE

Janvier	56 25	Juillet	— —
Février	56 25	Août	— —
Mars	56 50	Septembre	57 1/2
Avril	56 50	Octobre	58 —
Mai	56 50	Novembre	58 1/4
Juin	56 50	Décembre	58 50

LAINES

Anvers, 16 mai.

En disponible, il a été traité 60 balles de la Plata en suint et 10 balles lavées.

Peignées françaises de la Plata

Contrat A

Mai, 0.00 0/0 ; jan 0.00 0/0 ; Juillet, 0.00 0/0 ; août, 0.00 0/0 ; septembre, 0.00 0/0.

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B

Mai, 0.37 0/0 ; jan, 0.40 0/0 ; juillet, 0.42 1/2 ; août, 0.45 ; septembre, 0.47 1/2 ; octobre, 0.47 1/2 ; novembre, 0.47 1/2 ; décembre, 0.47 1/2 ; janvier, 0.35 0/0 ; février, 0.35 0/0.

Ventes : 5.000 kil.

Contrat M

Avril, 0.00 0/0 ; mai, 0.00 0/0 ; juin, 0.00 0/0 ; juillet, 0.52 1/2.

Marché calme.

BOURSE DE BRUXELLES

du 16 Mai.

Emp. 2	95	95			
— 3	100	100			
— 3	101	101			
— 3	101	101			
— 2 1/2	86	87			
Annuels 4 1/2	—	—			
— 4	107	107			
— 3	95	—			
Cons. 4 1/2	—	—			
— 4	120	120			
— 3	95	—			
Bque 250	—	—			
— 250	—	—			
Anvers 250	302	305			
Nat. 250	305	—			
Ch. Fer 100	97	—			

REVUE HEBDOMADAIRE

La baisse qui avait déjà pris des proportions importantes la semaine dernière s'est encore pendant les deux premiers jours de la semaine une véritable panique.

Vendredi, par le fait seul de la sortie partielle, elle s'est étendue jusqu'au moins 5 francs la 500e.

Depuis, une reprise très sérieuse s'est produite et elle est une des considérable sur les cotisations du jour de liquidation. Le Dehut qui allait, venu rapidement de la spéculation sur ce point sur qui a tout de suite à disparaître.

La liquidation qui a eu lieu, se trouve réglée par le jeu prix des reports qui ont dû avoir lieu pour les uns et les autres.

Le 3 0/0 qui était tombé de 95,17 à 92,25 est revenu à 93 12 pour finir à 92.90, soit une baisse de 2 27 pour la semaine.

Le 3 0/0 nouveau tombé de 95,17 à 92,25 est revenu à 93 12 pour finir à 92.90, soit une baisse de 2 27 pour la semaine.

Les Consolidés 1880 revenus à 93.

Le Crédit Foncier a pu rester à 1.210.

Le Crédit Mobilier fait 37.

Le Crédit Foncier Colonial